

Le programme d'homologation FRH

Nom du prototype de modèle :

Le Programme d'homologation de la Fondation Rick Hansen (le Programme d'homologation FRH)

Nom du responsable du modèle de prototype :

La Fondation Rick Hansen (FRH) avec l'appui de plusieurs organismes décrits ci-dessous.

Objectifs du prototype de modèle :

Pendant plus de 30 ans, Rick Hansen s'est engagé à créer un monde inclusif où les personnes ayant un handicap vivent à leur plein potentiel. La FRH est guidée par cet objectif et crée des programmes et des initiatives qui sensibilisent, changent les attitudes et suppriment les obstacles dans l'environnement aménagé. En travaillant avec les gouvernements, les associés corporatifs, la communauté handicapée et les organismes de service, nous sommes un catalyseur pour une société plus accessible et inclusive.

L'**objectif** principal est d'élaborer et de mettre en œuvre un **Programme d'homologation FRH** qui, d'ici le 1er avril 2018, aura été mis à l'essai sur le terrain, approuvé et reconnu en Ontario et sera échelonnable à travers le Canada et ailleurs au monde. Le programme renforcera l'attente qu'un minimum d'approches de sécurité personnelle ou publique et accessibles soient utilisées à travers l'**environnement aménagé** canadien, tout en offrant une reconnaissance appropriée à ceux qui cherchent à atteindre des niveaux supplémentaires d'excellence en **conception inclusive** allant au-delà des minimums obligatoires. Ce programme d'homologation offrira une vérification indépendante, par une tierce partie, des espaces publics et privés qui atteignent les niveaux les plus élevés de conception inclusive.

Nous croyons que le Programme d'homologation FRH sera un véhicule positif pour placer les questions de l'accessibilité, de l'inclusivité et d'un monde sans obstacle au centre des conversations quotidiennes entre les Canadiens.

Nous mènerons une phase pilote en Ontario qui sera financée par le gouvernement et dont les stratégies clés suivent :

1. **Essais sur le terrain de tous les aspects du programme d'homologation** incluant la validation par une autorité reconnue de notre outil d'évaluation de conception inclusive (p. ex., Association canadienne de normalisation), la vérification que les résultats d'apprentissage du programme de formation accrédité sont bien reconnus et approuvés (p. ex., par une institution postsecondaire), et la prestation de services à haute valeur ajoutée à des propriétaires, des locateurs et des promoteurs d'édifices qui s'assureront de la durabilité financière à long terme du modèle d'affaires.
2. **Mettre en œuvre un programme de formation et d'accréditation** pour soutenir le programme d'homologation, offrant aux gens la formation et l'expertise nécessaires pour mener des évaluations crédibles et précises de l'environnement aménagé.
3. **Recruter, former et engager des personnes handicapées** pour mener des évaluations d'édifices.
4. **Appuyer un carrefour technologique** où les ressources, les activités administratives, les évaluations des utilisateurs et autres tâches peuvent être effectuées à travers une fonction pour les consommateurs ainsi qu'une autre pour le travail administratif des organismes participants.
5. **Créer des services éducatifs** pour les entreprises, les employeurs et les organismes responsables pour mieux sensibiliser et améliorer l'expertise dans les domaines de l'accessibilité et de la conception inclusive.

Résultats du prototype de modèle :

Les résultats clés de la phase pilote jusqu'au 1er avril 2018 et plus tard incluent :

1. Des améliorations et des avancements en politiques et en infrastructure pour la conception inclusive, sans obstacle
2. Les personnes handicapées ont l'occasion d'améliorer leurs compétences et de participer à une nouvelle entreprise à vocation sociale
3. La prestation avec succès d'une entreprise à vocation sociale autofinancée
4. Des avantages économiques et sociaux associés à un environnement aménagé sans obstacle sont bien compris des secteurs public et privé
5. Un changement mesurable des niveaux de sensibilisation et des attitudes du public envers le potentiel des personnes handicapées et des obstacles auxquels ils s'acharment dans l'environnement aménagé

Des indicateurs de rendement clés seront élaborés pour surveiller le progrès par rapport aux résultats identifiés dans cette section (p. ex., nombre d'établissements surpassant les normes minimales, nombre de personnes handicapées ne faisant plus partie du POSPH, nombre de juridictions voulant consulter avec l'Ontario, etc.)

Sommaire exécutif du prototype de modèle :

La mission de la FRH est d'« Inspirer les dirigeants, les personnes d'influence et le grand public à se joindre à Rick Hansen pour créer un mouvement mondial afin d'éliminer les obstacles et de libérer le remarquable potentiel des personnes ayant un handicap. »

Le Canada a besoin d'un programme d'homologation national qui mesure l'accessibilité dans l'environnement aménagé et la FRH est bien placée pour amener les joueurs clés de la communauté des personnes handicapées ainsi que les gouvernements et les entreprises canadiennes à livrer ce programme de manière unie et cohésive.

Parmi les obstacles identifiés pendant les consultations des groupes de travail (attitudes, accessibilité physique, emploi, manque de renseignements, santé et éducation), la FRH est axée sur l'environnement aménagé parce que nous croyons que le plus grand obstacle des personnes handicapées est l'accès aux environnements aménagés publics et privés : entre autres, édifices de bureau, commerces de vente au détail, centres communautaires, écoles, parcs, soit tous les endroits où une personne voudrait vivre, travailler et jouer.

La direction stratégique et les ressources de la FRH correspondent aux objectifs d'accessibilité du gouvernement de l'Ontario, soit d'élaborer et de mettre à l'essai un programme d'homologation. L'initiative sera positive et visible et permettra aux Ontariens de mieux comprendre la question de l'accessibilité, de voir la valeur sociale et économique dans la promotion d'une société inclusive, et de participer à la poursuite collective d'éliminer les obstacles physiques dans l'environnement aménagé.

Pendant l'année 2015, nous avons opéré un programme pilote en C.-B. pendant lequel nous avons recruté, formé et engagé des personnes handicapées pour mener des évaluations d'édifices en utilisant un système de notation de conception accessible. Ce programme grandit pour permettre la mise à l'essai sur le terrain d'un outil amélioré d'évaluation de conception inclusive ainsi que notre programme de formation sur les meilleures pratiques que nous voulons adapter et mettre en œuvre en Ontario dans le cadre d'un programme d'homologation national ambitieux visant l'environnement aménagé pour commencer. Le cas échéant, nous voudrions peut-être passer à d'autres catégories (p. ex., le service à la clientèle, les TI, etc.), en collaboration avec d'autres organismes experts, mais notre intérêt est clair en ce moment. Comme nous l'avons fait en C.-B., nous allons aussi recruter et former des personnes handicapées pour le programme pilote en Ontario.

Composantes du prototype de modèle :

Un programme d'homologation – incluant un système d'évaluation (similaire à LEED pour l'homologation des édifices verts) pour aider les propriétaires et opérateurs d'édifices à comprendre les besoins en accessibilité et mettre à jour ou construire selon des normes plus hautes ou des meilleures pratiques.

Formation et agrément pour les évaluateurs de l'accessibilité – pour s'assurer que les édifices qui sont en cours d'évaluation soient évalués selon une méthodologie constante et que les entreprises aient confiance que les évaluateurs soient bien formés.

Incitatifs – encourager le gouvernement à offrir des incitatifs (tels que des allègements fiscaux ou l'octroi simplifié de permis) aux édifices qui dépassent les normes d'accessibilité, similaires aux incitatifs pour l'efficacité énergétique dans le cadre de LEED.

Services de consultation – des services professionnels tels l'évaluation de la conception accessible pour de grands projets et la planification de base, des évaluations complètes de l'accessibilité dans un projet et des évaluations de la planification, des évaluations d'installations existantes et de dessins d'exécution, pour ne donner que quelques exemples.

Service de formation et d'éducation pour des entreprises et des employeurs qui cherchent à améliorer leur compréhension de l'accessibilité et de l'inclusion.

Sources de revenus pour aider le programme à s'autofinancer après la phase pilote incluant : 1) des évaluations d'édifices; 2) la consultation en accessibilité pour de nouveaux développements ou de grands projets; 3) l'évaluation ou l'approvisionnement de produits d'accessibilité; 4) des services de formation et d'éducation; 5) l'homologation de projets d'édifice.

L'image de marque et la commercialisation du programme et des tâches associées qui relèveront principalement de l'organisme responsable en consultation avec le gouvernement, les entreprises et les organismes partenaires.

La gouvernance qui sera adoptée par le modèle hybride et a été établie par les groupes de travail, qui inclut une combinaison de la rétroaction reçue de citoyens motivés avec une structure de surveillance traditionnelle incluant l'établissement et le maintien indépendants de niveaux de reconnaissance identifiés ainsi que d'autres freins et contrepoids appropriés.

Cadrage avec les recommandations des groupes de travail :

Le programme d'homologation FRH cadre bien avec les principes directeurs et les recommandations des groupes de travail. Notre modèle suivra les mêmes priorités fonctionnelles sur lesquels se sont entendus les groupes de travail; cela est illustré dans nos objectifs et stratégies cités précédemment. Nous appuierons une structure organisationnelle qui peut offrir un programme professionnel, établir des données repères, mobiliser des ressources, octroyer l'homologation et surveiller l'efficacité du programme.

Nous utiliserons notre portail existant d'accessibilité, Planat, pour gérer un éventail de tâches administratives incluant l'affichage de rapport d'évaluation et d'homologation, recevoir et organiser les évaluations d'édifices externalisés, l'accueil de contenu de perfectionnement professionnel, la formation en ligne et la rétroaction de la communauté.

En suivant une approche d'homologation similaire à celle de LEED qui utilise des niveaux de reconnaissance et un modèle de gouvernance solide, mais flexible, nous pourrions suivre une approche reconnue et cela nous permettra de démontrer des progrès plus rapidement et d'avoir l'aval des propriétaires d'édifices plus tôt. Finalement, en axant le projet pilote sur l'environnement aménagé, nous pouvons bâtir à partir des normes existantes et innombrables, des principes de conception inclusive et une rigueur académique pour, encore une fois, aller plus vite.

Principes qui ne sont pas synchronisés avec le prototype :

Le programme d'homologation ne vise pas la conformité, mais plutôt la poursuite de l'excellence, et ne remplace pas les mécanismes d'application de la LAPHO. Nous sommes aussi conscients que, pour encourager les entreprises, les propriétaires et les promoteurs d'édifices à adopter des normes plus hautes, un niveau de reconnaissance pourrait être inclus dans notre outil d'évaluation de conception inclusive pour « respecter le code de construction ». Ainsi, par extension, le processus d'évaluation de construction que nous recommandons pourrait aboutir à des conseils ou une direction sur ce qu'il faut pour qu'un client atteigne le niveau de reconnaissance associé à l'atteinte des prérequis d'accessibilité existants dans le code de construction.

Capacité organisationnelle pour la prestation et la durabilité du prototype :

Pendant presque 30 ans, la FRH a fonctionné comme innovateur social – identifiant et mettant en œuvre des solutions collaboratives aux défis de l'environnement aménagé et de la société en général. Grâce à ses programmes et ses initiatives, la FRH a créé une présence nationale et un réseau national de parties intéressées et de partenaires œuvrant dans le domaine des handicaps.

Cette expérience et cette expertise permettront d'établir des partenariats avec les gouvernements fédéral et provinciaux, des entreprises, d'autres fournisseurs de services, des employeurs et des bailleurs de fonds pour assurer une viabilité à long terme et le succès du programme d'homologation.

Partenaires proposés et ressources pour appuyer la prestation et la durabilité :

Travailler en partenariat avec des experts reconnus dans les domaines de l'évaluation d'accessibilité (p. ex., Adaptability Canada), des normes (p. ex., Association canadienne de normalisation) et de la formation accréditée (p. ex., Institution postsecondaire) et critique pour le succès de ce projet. La FRH reconnaît qu'il faut un appui des secteurs public et privé pour mettre notre programme à l'essai sur le terrain dans leurs édifices et leurs espaces. Les appuis de ceux qui croient en l'approche de la FRH et qui nous aideront dans la conception et la prestation d'un programme de classe mondiale sont présentés dans la section sur les renseignements supplémentaires suivante. Nous nous attendons à d'autres appuis pendant l'évaluation publique de notre proposition de prototype de modèle.

Au fur et à mesure que les projets pilotes seront en cours, d'autres partenaires seront recherchés ou se joindront dans un esprit de collaboration pour travailler avec la FRH et ils aideront dans la prestation du programme. Pendant 30 ans, notre innovation sociale a été axée sur le travail avec des groupes dont les objectifs étaient similaires pour résoudre des problèmes d'accessibilité et éliminer les obstacles, ce qui donne à la FRH une base solide à partir de laquelle elle fait son travail.

Bénéfices aux entreprises :

Les bénéfices d'un programme d'homologation sont multiples et incluent : l'accès à une plus grande clientèle, être un employeur de choix, préparer vos édifices à l'avenir et aux changements dans le code de construction, et une reconnaissance comme leader dans la promotion de l'accessibilité et de l'exclusivité.

Nous sommes d'accord avec le résumé du rapport de la phase un qui cite : « À travers nos discussions, les propriétaires d'entreprises ont identifié l'amélioration du service à la clientèle, l'augmentation de revenus, et une meilleure image de marque et une meilleure commercialisation comme incitatifs clés pour changer leurs modèles d'affaires. En particulier, les propriétaires d'entreprises avec un haut niveau de sensibilisation et une expérience avec l'accessibilité ont vu le lien entre ces incitatifs clés et l'homologation. L'homologation pourrait les aider à augmenter leur clientèle, à diversifier leurs services et à accueillir de nouveaux employés talentueux, ce qui augmenterait leurs revenus. La reconnaissance et la visibilité des entreprises qui démontrent une excellence en accessibilité sont un autre encouragement pour le changement. »

Coûts aux entreprises :

Le coût aux entreprises pendant la phase pilote sera minimal pour autant que nous viserons à ce que le gouvernement prenne en charge le coût des évaluations. Après la phase pilote, pendant que le marché pour les évaluations d'accessibilité et d'homologation grandit, les entreprises pourront s'attendre à payer un prix juste selon le marché et à recevoir en retour une évaluation professionnelle (ainsi qu'une opinion d'expert) de leur installation ou développement – tout comme on valorise les consultants LEED dans le marché d'aujourd'hui.

En ce qui concerne l'amélioration de l'accessibilité au-delà du minimum, les recherches s'accumulent et indiquent que la valeur ou la surface des nouveaux développements qui sont construits en utilisant les principes de conception universelle et inclusive est plus élevée et on peut s'attendre à ce qu'elle s'améliore au fur et à mesure que les gens cherchent des alternatives à la conception traditionnelle en construction. Si elle est bien faite, une

conception universelle et inclusive ne doit pas être considérée comme un coût, mais plutôt un très bon rendement des investissements.

Stratégie de projet pilote

Aperçu

Il y a plusieurs étapes progressives menant au lancement d'un programme d'homologation FRH complètement validé d'ici avril 2018. Si l'appui communautaire pour cette proposition démontre qu'on peut aller de l'avant, un plan de projet détaillé et des ressources y seront dédiés sur les prochains deux ans.

D'autres activités clés seront menées pendant la phase pilote en Ontario incluant le développement de relations avec des groupes dont la Fédération des municipalités canadiennes, la Building Owners and Managers Association (BOMA), l'Association canadienne de la construction et, de la même industrie, d'autres associations, promoteurs, entreprises, locataires du secteur public, et autres. L'objectif est de trouver des candidats pour les évaluations de la phase pilote ainsi que de bâtir la crédibilité d'un programme émergent de façon à se frayer un chemin pour les affaires dans une période suivant le pilote.

Des consultations continues, une surveillance et des évaluations continueront à être menées durant la phase pilote en consultation avec l'Ontario, les défenseurs de la communauté, les entreprises et les conseillers clés de l'Ontario.

Échéanciers

1. Mai à juillet 2016 – négocier des modalités avec la province de l'Ontario pour lancer un programme pilote d'ici le 1er septembre 2016.
2. Juillet à septembre 2016 – recruter des propriétaires, des locataires et de grands locataires pouvant offrir des édifices pour les mises à l'essai sur le terrain.
3. Septembre à novembre 2016 – former le premier groupe d'évaluateurs en utilisant le programme de conception inclusive de la FRH qui servira de base menant à un programme complet à niveaux.
4. Septembre 2016 au 1er avril 2018 – en même temps que les mises à l'essai sur le terrain, la FRH fera participer des partenaires qui peuvent aider à faire avancer le développement, le raffinement et la validation du matériel du programme de formation, des normes d'agrément du personnel et de l'outil d'évaluation de conception inclusive.
5. Décembre 2016 – lancement des premières évaluations en utilisant des services de consultants formés ce qui garantit à l'Ontario des évaluations de haut niveau tout en mettant à l'essai certains aspects du système d'évaluation à niveaux.
6. Décembre 2016 à avril 2018- mener des évaluations mesurant selon les normes issues du travail continu avec les partenaires et en consultation avec la communauté des handicapés, les constructeurs, les architectes et d'autres experts.

Domaine d'intérêt :

L'environnement aménagé – défini comme l'entourage conçu par l'être humain qui offre un endroit où vivre, où travailler et où jouer; ce sont autant des édifices, des parcs ou des espaces verts, ou des quartiers et des villes auxquels on ajoute souvent leur propre infrastructure tels les réseaux de transport.

Étendue :

Pendant la phase pilote, nous voulons mettre à l'essai sur le terrain tous les aspects de notre programme dans tous les domaines de l'environnement aménagé et des espaces physiques de façon à raffiner ou optimiser notre outil d'évaluation de conception inclusive. Nous travaillerons avec des champions organisationnels, des gouvernements et des communautés progressives pour faire connaître des projets qui démontrent la valeur de vouloir atteindre un plus haut niveau.

Justificatif :

Le justificatif de notre stratégie pilote est simple : nous devons mettre à l'essai sur le terrain tous les concepts, les composantes et tout le matériel derrière un outil d'évaluation de la conception inclusive ainsi que notre programme de formation pour en arriver à un niveau d'acceptation validé sur le marché. Nous devons aussi communiquer la valeur et l'importance du programme d'homologation de façon à créer une masse critique de clients payants pour lancer une vraie entreprise sociale.

Vision sur cinq ans :

Dans cinq ans, le Canada aura un guide reconnu d'évaluation par rapport à une norme de conception inclusive qui est échelonnée à travers le Canada et peut-être même à travers le monde. Il y aura un programme de formation qui est approuvé et offert à un niveau qui offre une accréditation commercialisable pour la personne ayant suivi la formation. Nous aurons créé un nouveau marché prospère pour les consultants en accessibilité et en conception inclusive qui seront les leaders qui guideront les développeurs et les propriétaires d'édifices à atteindre de nouveaux seuils. Nous aurons recruté et formé un nombre significatif de personnes handicapées qui auront une carrière comme consultant en accessibilité et en conception inclusive effectuant un travail important et ayant un sens pour la société. Finalement, nous évoluerons par rapport aux résultats mesurables identifiés précédemment vers un changement visible de l'accessibilité de l'environnement aménagé.

Renseignements supplémentaires – Appuis

Adaptability Canada, Jeff Wilson, PDG

En tant qu'entreprise menant dans le domaine de la consultation en conception inclusive et offrant des services à de grands organisations publiques et privées à travers l'Ontario et le Canada, il est vital d'élaborer un système d'homologation qui valorise les efforts faits par ceux qui cherchent à adopter une approche proactive pour mettre de côté la protection offerte par les droits acquis et dépasser les normes minimales établies par la LAPHO. Ces organismes sont axés sur la prestation d'une expérience supérieure à tous les clients, le public et les employés qui travaillent également pour les gens de toute capacité.

À mon avis, peu d'organismes sont capables d'élaborer et de mettre en œuvre un programme d'une telle importance et d'une telle taille. La Fondation Rick Hansen a les ressources, l'expérience, le personnel, et plus important encore, le respect du secteur des affaires et du secteur des handicaps. Grâce à cela, Adaptability Canada donne son soutien sans réserve et appuie la Fondation Rick Hansen pour mener ce projet pilote et l'amener plus loin qu'en Ontario pour satisfaire aux besoins des Canadiens et des entreprises canadiennes.

Gerald Parker (anciennement de Beyond Ability)

« J'ai eu l'honneur, à la demande de la Fondation Rick Hansen, d'offrir ma perspective et mon soutien continu pour l'important projet Certifié pour l'accès qui changera la donne. Pour résumer, la FRH a fait évoluer ce prototype de manière réfléchi, pratique et collaborative. Je suis aussi très fier d'offrir mon appui à cette importante tâche qui établira une nouvelle norme, créera des emplois pour les personnes handicapées, et de manière très positive, rendra l'Ontario et le Canada plus accessibles pour ceux qui y viennent vivre, travailler, jouer, investir et visiter. »

Des appuis supplémentaires de la communauté des affaires, des organismes pour les personnes handicapées et des fournisseurs de services seront soumis au cours du processus d'évaluation publique.